

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2017 - 20H – COURMANGOUX

Dates de convocation et affichage : 05/12/17 - Nombre de conseillers en exercice : 12

Ont été convoqués : Mireille MORNAY - Michel GAILLARD – Sébastien CHORRIER-COLLET – Thierry DUFOUR BAYARD Chloé – BAYLE Yves – DUBUJET Christine - HOMBERT Annick - PARMENTIER Thierry - TEIL Isabelle TOURNIER Marc - VARVAT Violaine.

Nombre de conseillers présents : 10

Excusés : 2

Chloé Bayard avec pouvoir à Thierry Dufour, Isabelle TEIL avec pouvoir à Sébastien CHORRIER-COLLET

Secrétaire de séance : Sébastien CHORRIER-COLLET

---

### 1- Approbation du compte-rendu de conseil du 3 novembre 2017

Approuvé à l'unanimité.

### 2- Modification du tableau des emplois et régime indemnitaire

La secrétaire de mairie a actuellement le statut de titulaire avec la fonction de Secrétaire de Mairie catégorie A dernier échelon depuis janvier 2017. Elle sollicite depuis 2014 de passer au grade d'attaché territorial. Le changement de grade augmentera son salaire brut de 224.93€/mois (2699.16€/an).

Mme le Maire explique que les tâches de la secrétaire de mairie n'ont pas changé, mais qu'afin de maintenir une charge financière acceptable pour la commune, et en accord avec l'agent, l'IFSE mise en place précédemment d'un montant de 180,87€ brut mensuel (2170.44€/an) sera supprimée, sans qu'il s'agisse pour autant d'une sanction.

Délibération à bulletins secrets sur la proposition (modification du grade moyennant suppression de la prime IFSE) :

Oui = 8, Non = 4

| TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET                      |   |   |
|---|---|---|
| Service Technique<br>Ouvrier Polyvalent                             | 1 | Cadre d'emplois 35h<br>Adjoints techniques  |
| Service Administratif :<br>Secrétaire de mairie<br>< 2000 habitants | 1 | Cadre d'emplois 35h<br>Attachés Territoriaux<br>Secrétaires de mairie catégorie A |
| TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET                  |   |   |
| Service Technique<br>Femme de service                               | 1 | Cadre d'emplois 4h<br>Adjoints techniques   |

Par ailleurs, après avoir effectué les entretiens individuels de fin d'année, la collectivité octroyait avant la mise en place du RIFSEEP, une prime exceptionnelle à l'agent technique. Or, la délibération du 29 juillet 2016 ne le mentionnait pas. Il convient donc de modifier la part du CIA.

Le régime indemnitaire est adopté comme suit :

| <i>Montant de base annuel :</i>       | <i>IFSE</i>   | <i>CIA</i>   |
|---------------------------------------|---------------|--------------|
| <i>Groupe 1 Service administratif</i> | <i>0</i>      | <i>0</i>     |
| <i>Groupe 2 Service technique</i>     | <i>1000 €</i> | <i>600 €</i> |

Le conseil municipal donne son accord à Mme le Maire pour ce nouveau régime indemnitaire.

### 3- Rémunération de l'agent de recensement

Un agent recenseur sera engagé pour la période du 4 janvier à fin février. Il est proposé de verser la même somme que l'agent recenseur en 2013 soit 1500€ Brut. La dotation forfaitaire est de 1034€.

Le conseil municipal donne son accord à Mme le Maire pour cette rémunération.

### 4- Convention emplacement réserve à incendie

Dans le cadre des travaux d'accès à la réserve à incendie de la Courbatière, il convient de passer une convention avec les propriétaires du terrain sur lequel elle est située.

Le conseil municipal donne son accord à Mme le Maire pour signer cette convention.

### 5- Fermage terrains agricoles

En 2014, à la suite des difficultés financières de la SICA, nous avons accepté leur demande de ramener les fermages de 2014 et 2015 à l'euro symbolique. Par courrier du 24 novembre 2017, la SICA nous demande de réitérer cet effort jusqu'à la construction du réservoir d'eau au Mont Myon. Le conseil donne son accord pour poursuivre cet effort momentanément.

### 6- Projet Mairie/salle des fêtes avec SEMCODA

Le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été accepté pour 15% soit 139 000 €. Un rendez-vous est programmé avec Semcoda et l'architecte le 18 décembre à 18h30.

### 7- Questions et informations diverses

- Par courrier signé réceptionné le 5 décembre 2017, les habitants de la Courbatière souhaitent que le conseil étudie une sécurisation de la traversée du hameau. Une campagne de mesure de vitesse par radar pédagogique sera programmée pour actualiser les données.

- Le conseil départemental a de nouveau refusé la création d'un arrêt de car pour les lycéens aux Planes.
- Devis des Ets Bertrand pour un nouveau columbarium dans la continuité de celui actuel à 7131.60€ TTC. Celui-ci convient à la demande précédente de la commission. Il est accepté en séance.
- Devis de fourniture, pose et raccordement des 2 projecteurs de l'église détériorés pendant les vacances de la Toussaint. Ets Dufour : 448.90€ TTC. D'autres dégradations ayant eu lieu dans le village le même jour, les enfants et leurs parents seront reçus en mairie.
- Devis pour le changement du lave-vaisselle de la salle des fêtes (Plus de 25 ans). Les Ets Joseph sont venus pour repérer la panne : remplacement de la pompe pour 586.60 € TTC. Devis pour un neuf de 1995 € HT. Le conseil municipal donne son accord pour cet achat et valide le jeu d'écriture par délibération modificative de compte à compte en investissement.
- Raccordement supplémentaire au réseau d'assainissement collectif de la maison Dunand à Roissiat – Devis PIQUAND de 2399.16 €. Taxe pour un nouveau branchement de 1000€. La proposition est acceptée par le conseil.
- SIAE Sevron Solnan : Réunion du 07 12 2017. Le syndicat ne devrait plus exister au 31/12/2017. Mais du fait d'un accord entre 5 syndicats interdépartementaux, le Préfet veut bien nous accorder un an supplémentaire d'existence (subventionné par CA3B) le temps de la création d'un Syndicat Mixte puis d'un EPAGE. Concernant les travaux de suppression de seuils de rivière sur Courmangoux, les travaux ont été chiffrés à 164 000€ TTC subventionnés pour 131 200 €.
- Michel Gaillard informe le conseil que tous les articles du bulletin municipal ont été envoyés à l'infographiste.

Prochaine réunion du conseil municipal le 26 janvier 2018 à 20 h.  
Vœux de la municipalité le samedi 6 janvier 2018 à 19h